



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de prévention sanitaire

Question au Gouvernement n° 750

Texte de la question

POLITIQUE DE PRÉVENTION SANITAIRE

M. le président. La parole est à M. Cyrille Isaac-Sibille, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Cyrille Isaac-Sibille. Monsieur le Premier ministre, je m'adresse à vous car ma question aurait tout aussi bien pu être adressée à Mme Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, qu'à M. Blanquer, ministre de l'éducation nationale, à M. Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation ou à M. Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire.

Les deux plus grandes inégalités sociales résident dans la santé et l'éducation. La prévention primaire, la promotion de la santé et l'éducation à la santé contribuent à réduire ces deux inégalités.

Monsieur le Premier ministre, une bonne prévention s'appuie sur une volonté politique, sur des priorités affichées et sur une solide déclinaison territoriale. Avec le groupe MODEM, nous nous félicitons que vous ayez présenté lundi, avec Mme Agnès Buzyn, la politique du Gouvernement en faveur de la prévention pour « rester en bonne santé tout au long de la vie ».

Comme la prévention et la promotion de la santé doivent être mises en place le plus tôt possible, je focaliserai ma question sur la politique de prévention à destination de l'enfance et de la jeunesse.

Parallèlement au travail du Gouvernement, l'Assemblée nationale et la commission des affaires sociales ont récemment mis en place une mission d'information relative à la prévention santé en faveur de la jeunesse. J'associe donc à ma question Ericka Bareigts, co-rapporteuse de cette mission.

Trois points me paraissent essentiels : mener une politique qui s'appuie sur une expertise scientifique ; améliorer ce que les professionnels de la prévention appellent la littératie en santé, c'est-à-dire la connaissance et la culture de son corps, l'estime de soi ;...

M. Aurélien Pradié. Pour l'estime de soi, vous savez faire !

M. Cyrille Isaac-Sibille. ...avoir une approche globale de l'ensemble des institutions, qu'elles soient médicales – protection maternelle et infantile, médecine scolaire – ou associatives, afin qu'elles travaillent toutes dans le même sens.

Reste la question de la coordination. Quels moyens allez-vous employer pour que l'ensemble de ces acteurs se mobilisent et travaillent dans le même sens, de manière coordonnée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, je vous remercie pour votre question. Vous l'avez bien noté, c'est une politique interministérielle que le Premier ministre et moi-même avons présentée lundi matin en faveur de la prévention et d'un changement de paradigme dans notre société.

Oui, il est nécessaire que tous les acteurs soient coordonnés, notamment autour de la petite enfance. C'est la raison pour laquelle Jean-Michel Blanquer et moi-même avons, depuis notre arrivée aux responsabilités, relancé le plan de lutte contre les addictions à l'école. Nous travaillons également avec les médecins de la protection maternelle et infantile – PMI – et avec l'ensemble du tissu associatif.

Permettez-moi d'énumérer devant vous les mesures que nous avons présentées en faveur de l'enfance, puisque nous savons que les inégalités sanitaires se creusent avant l'âge de 6 ans, voire avant l'âge de 3 ans, et qu'il est impératif de naître et de grandir en bonne santé.

Nous allons proposer vingt consultations médicales, réparties de la petite enfance jusqu'à l'âge de 18 ans, qui seront prises en charge à 100 % par l'assurance maladie. Il y aura notamment une consultation obligatoire à l'âge de 6 ans, avant l'entrée en CP, et une consultation dédiée aux adolescents avec une évaluation des troubles auditifs.

Nous allons déployer le Nutri-score dans les cantines et dans tous les lieux de restauration collective pour une meilleure alimentation.

Comme je l'ai dit, nous allons lutter contre les conduites addictives, en renforçant notamment l'intervention des associations à l'école. Ces consultations jeunes consommateurs seront renforcées dans les territoires, mais également hors les murs dans le cadre d'un partenariat entre les collèges, les lycées et ces associations.

Enfin, nous expérimenterons la mise en place d'un « pass préservatif » qui permettra à nos jeunes d'accéder à des préservatifs gratuits. Aujourd'hui, en effet, plusieurs régions de France connaissent un doublement des infections sexuellement transmissibles et une persistance de la contamination par le VIH, qui reste stable. Ces infections touchent 25 % de nos jeunes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Cyrille Isaac-Sibille](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 750

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mars 2018](#)